

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**29 OCTOBRE 2018
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 29 octobre 2018, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Mesdames les conseillères Nathalie Parent, Mélanie Simoneau et Lyne Beaulieu

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2018-430 Acte de vente – Fondation Véro & Louis
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la directrice adjointe aux Services juridiques, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre la Fondation Véro & Louis et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

La présente résolution remplace la résolution 2018-341 adoptée à la séance générale du 20 août 2018.

ADOPTÉE.

**2018-431 Promesse d'achat – 2029-2035, route Marie-Victorin
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse de vente pour le 2029-2035, route Marie-Victorin et tout acte de vente en découlant; telle promesse est annexée à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 02.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA